

BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2013

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN



ÉLECTIONS MUNICIPALES 3 NOVEMBRE 2013

Dépôt des candidatures au 4 octobre 2013 à 16h30

Le président d'élection a reçu une seule candidature pour le poste de maire et de conseiller aux sièges no 2, 3, 4 et 5. Il a donc déclaré élu:

Poste de maire : **Julie Trépanier**

Siège no 2 :

Cécile G. Déry

Siège no 3 :

René Veillette

Siège no 4 :

Patrice Baril

Siège no 5 :

Pierre Lafontaine

Il y aura élection pour les postes de conseillers aux sièges no 1 et 6. Les candidats à cette élection pour les postes mentionnés sont :

Siège no 1 :

Pierre-Louis Crête

Marie-Ève St-Amand, candidate sortante

Siège no 6 :

Odette Carpentier

Mélanie Comtois

Jocelyn St-Amant, président d'élection

Dans ce numéro :

Communiqué	2	1986, place du Centre
Élections/ Halloween	3	Saint-Séverin G0X 2B0
Clinique de vaccination/ Maison familles	4	Téléphone: 418-365-5844
Vie active/Apporter vos feuilles à la ferme	5	Télécopieur: 418-365-7544
Fabrique de St-Séverin/ Collecte déchets	6	st-severin.ca
Lavage du réseau d'aqueduc	7	st-severin@regionmekinac.com
Communiqué	8	
Sûreté du Québec	9	
Régie des Incendies	10	
Bibliothèque	11	



PERSONNEL DEMANDÉ

La Municipalité de Saint-Séverin est à la **recherche de personnel électoral**. Donc, si vous êtes intéressé à travailler lors des élections, communiquez au bureau municipal le plus tôt possible au 418-365-5844.

RÉUNION DU CONSEIL

Veuillez noter que la prochaine réunion du conseil aura lieu **le lundi 11 novembre prochain**.

ACTION DE GRÂCES

Prenez note que le lundi 14 octobre 2013, le bureau municipal sera fermé.

DERNIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Veuillez prendre note que la date d'échéance pour le 4^e et dernier versement des taxes municipales pour l'année 2013 est le **15 novembre prochain**.

Après cette date, les taxes non acquittées porteront intérêt au taux de 15 % l'an. Les taxes peuvent être payées par le service postal, par l'intermédiaire de votre institution financière ou directement au bureau municipal.

FADOQ DE SAINT-SÉVERIN



Le club FADOQ de Saint-Séverin vous invite à son dîner mensuel, mercredi le 16 octobre à la salle communautaire Robert Crête. Inscrivez-vous avant le 13 octobre 20h00. De belles surprises vous attendent! Activités en après-midi.

Thérèse Gélinas (365-4126), Cécile Trudel (365-5263).

COURS DE YOGA

Cours de Yoga à St-Séverin au nouveau centre des loisirs.

Le mercredi de 17h30 à 19h. 8 cours pour 96\$ (début le 9 octobre).

Pour info et inscription: Marie Savaria 418-365-6939

OMH DE SAINT-SÉVERIN

2 logements à louer, un 3½ et un 4½ au HPR pour personnes à faibles revenus et âgées de 50 ans et plus. Pour informations: Manon Bourassa 819-536-0985

BAZAR DES ARTISANS

Le comité du Bazar des Artisans de St-Tite est à la recherche d'artistes et d'artisans pour l'exposition qui aura lieu les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2013 à la salle des Aînés de St-Tite.

Pour plus d'informations :

Louise Lamarche (jour) : 418-365-5236

Danielle Leclerc (soir) : 418-365-5655 ou par internet au dldb@globetrotter.net

ÉLECTIONS MUNICIPALES 3 NOVEMBRE 2013



VOTE PAR ANTICIPATION

Dimanche, le 27 octobre 2013 de 12h00 à 20h00 au centre communautaire.

JOUR DU SCRUTIN

Dimanche, le 3 novembre 2013 de 10h00 à 20h00 au centre communautaire.

Lors de la votation, vous recevrez 2 bulletins de vote représentant les 2 sièges de conseillers en élection. Vous devrez donc voter pour un des candidats à chaque siège. Pour exercer votre droit de vote, vous devrez respecter les conditions suivantes :

- 1: Vous devez **OBLIGATOIREMENT** être inscrit sur la liste électorale.
- 2: Présenter une des pièces d'identité suivantes :

Permis de conduire, carte d'assurance maladie du Québec, passeport canadien, certificat de statut d'indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Une élection municipale est l'occasion d'agir sur notre milieu de vie et nous vous encourageons vivement à rendre la démocratie active dans notre municipalité. **Un vote est une action directe du citoyen et a des impacts concrets dans sa communauté. Nous vous invitons donc à exercer votre droit de vote en grand nombre.**

Jocelyn St-Amant, président d'élection



ATTENTION AUX PETITS MONSTRES

C'est l'Halloween, frissons garantis!



Les pompiers de Saint-Séverin accueilleront les enfants à la Caserne incendie afin de leur donner des bonbons à l'occasion de la fête de l'Halloween. **La distribution se fera le jeudi 31 octobre dès 17h00.**

Comme par les années passées, une surveillance accrue se fera de 17h00 à 20h00 avec la collaboration de la Sûreté du Québec. Prévoir une lampe de poche, des déguisements courts et colorés et un maquillage au lieu d'un masque.

Il est aussi recommandé d'utiliser des petites lumières au lieu des bougies et d'éviter les balles de foin et de paille comme éléments de décoration. Garder les sorties libres de toute décoration et de tout objet qui pourraient nuire à l'évacuation de la maison en cas d'incendie. Pour les résidents qui ne veulent pas recevoir de visiteurs ce soir-là, laissez vos lumières extérieures allumées avec un message dans la porte.

L'Halloween correspond aussi avec la période de l'année du changement d'heure, n'oubliez pas de changer les piles des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.



CLINIQUES DE VACCINATION ANTIGRIPPALE DU 4 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE



Entre le 4 novembre et le 1^{er} décembre prochain, le personnel du CSSS Vallée-de-la-Batiscan se rendra dans 11 municipalités différentes du territoire pour administrer le vaccin antigrippal dans le but de protéger la population du virus de la grippe.

Vous retrouverez des informations complètes sur les dates, heures et lieux des cliniques de vaccination à plusieurs endroits publics de votre municipalité sous forme d'affiches. Cette information est également disponible sur le site Internet de l'établissement au www.csssvalléebatiscan.qc.ca ou par téléphone en composant le 418-365-7555 poste 5010 ou le 418-362-2727 poste 5010.

Les clientèles visées par la vaccination gratuite contre la grippe sont les jeunes enfants de 6 à 23 mois, les femmes enceintes en bonne santé 2^e-3^e trimestre (13 semaines ou plus), les personnes atteintes de maladies chroniques incluant les femmes enceintes, peu importe le stade de grossesse, l'entourage des personnes à risques et des bébés de moins de 6 mois et les travailleurs de la santé. Toute autre personne qui le désire, peut recevoir le vaccin au coût de 20 \$ comptant. Lors des cliniques de vaccination, n'oubliez pas de vous présenter avec votre carte d'assurance-maladie et de porter un vêtement qui dégage facilement l'épaule.

MAISON DES FAMILLES DE MÉKINAC

Les cafés-rencontres sont offerts à toute la population les jeudis de 9 h à 11 h. (sauf exception)

La Maison des familles de Mékinac invite toute la population aux différents cafés-rencontres. Ces cafés-rencontres sont une belle opportunité d'apprendre, de découvrir et d'échanger avec d'autres personnes et cela sur différents sujets tous plus intéressants les uns que les autres. Un service de halte-garderie pour les enfants est offert gratuitement. Pour vous inscrire, composez le 365-4405.

Horaire pour le mois d'octobre 2013:

10 octobre (13 h 30 à 15 h 30) La sexualité et le développement de l'enfant

17 octobre Initiation au tricot

24 octobre Le lien d'attachement parent / enfant

Notre activité spéciale : 31 octobre Fête de l'Halloween

Nos séries de rencontres : Du 20 septembre au 18 octobre 2013 : Massage bébé 0-1 an.
Du 15 octobre au 26 novembre 2013 : Rencontres prénatales

Nos ateliers : Du 22 octobre au 26 novembre 2013 : Atelier Y'app. Une série de 6 rencontres offerte aux parents ayant des enfants âgés entre 0-2 ans.





VIACTIVE POUR LES 50 ANS ET PLUS

Juste un petit mot pour vous rappeler que les activités Viactive reprendront le **mardi 22 octobre** 2013 à 10h00 à la Salle Robert Crête.

Au programme: échauffement, période aérobie, exercices musculaires, exercices de flexibilité et période de relaxation.

Au plaisir de se rencontrer pour fraterniser et bouger à notre rythme pour une santé globale.

Pour informations: Diane Trudel
819-601-8565

APPORTEZ VOS FEUILLES À LA FERME



Les feuilles mortes peuvent être valorisées de diverses façons. Déchiquetées à l'aide de votre tondeuse, elles peuvent être laissées sur votre gazon ou encore servir de paillis dans votre potager ou vos platebandes. L'abondance des feuilles mortes à l'automne est une occasion de constituer une réserve de matières sèche et riche en carbone pour votre compost.

Vous pouvez également les apporter directement chez un agriculteur. La Fédération de l'UPA de la Mauricie a sollicité la collaboration de plusieurs agriculteurs qui se sont montrés intéressés à recevoir les feuilles mortes récupérées par les citoyens. Celles-ci seront valorisées sur les terres agricoles.

Vous êtes invités à apporter vos feuilles chez :

Ferme Derybec: 240, chemin des Moulins

Nous vous demandons d'apporter vos feuilles mortes dans des sacs de papier. Si vous utilisez des sacs de plastiques, **vous devrez vider vos sacs de feuilles** à l'endroit désigné qui sera indiqué par un panneau.

A la ferme **seuls les feuilles mortes et le gazon** sont acceptés. Aucun autre type de résidus, tels que résidus de table, les branches, les arbustes, les arbres ou tout autre résidu non vert, **n'est autorisé.**

Ce projet est mené par la Fédération de l'UPA de la Mauricie en partenariat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

VISITE DE MGR LUC BOUCHARD

Mgr Luc Bouchard vient nous rencontrer.

Samedi le 19 octobre 2013, il célébrera la messe de 19h30 à Saint-Timothée d'Hérrouxville.

Dimanche le 20 octobre 2013, il célébrera la messe de 9h00 à Saint-Séverin et saluera brièvement les gens à la sortie de l'église.

Puis il célébrera la messe de 10h30 à Saint-Tite. Après la messe il y aura pour les gens des trois paroisses, un buffet à la Salle des Aînés de Saint-Tite.

Pour y participer, des billets seront en vente à chaque presbytère et auprès des membres du C.P.P. au coût de 10,00\$ par personne.

La réservation doit se faire avant le 16 octobre 2013 car aucun billet ne sera vendu sur place.

Tous sont invités à venir rencontrer et saluer notre évêque.

FABRIQUE DE SAINT-SÉVERIN

Le conseil de la Fabrique est à la recherche d'une personne intéressée à faire le déneigement et le déglacage du perron de l'église, marches, les perrons et entrées du presbytère et des garages.

Si intéressé veuillez faire parvenir votre soumission au presbytère avant le 28 octobre 2013.

COLLECTE DES DÉCHETS

Il est à noter que la dernière collecte hebdomadaire sera le **jeudi 17 octobre**. Par la suite, celle-ci se fera aux deux semaines. Vous pouvez consulter le calendrier en dernière page pour les dates à retenir.

Lors de cette collecte il y aura ramassage également des déchets encombrants, tels:

- appareils ménagers,
- vieux meubles,
- matelas, etc.

Par contre, tout ce qui a rapport aux matériaux de construction et de démolition (gypse, bois etc.), branches et autres, pneus, etc. **ne sera pas ramassé.**



Avis public

Aux contribuables de la susdite municipalité

Lavage du réseau d'aqueduc

Prenez note que les employés municipaux procéderont à des travaux de nettoyage du réseau d'aqueduc dans la semaine du 21 octobre au 25 octobre 2013.

Il se peut que, suite à ces travaux, votre eau soit brouillée.

Nous nous excusons des incon vénients pouvant survenir lors du nettoyage.

Merci de votre compréhension.

DONNÉ À SAINT-SÉVERIN,
Ce 8^e jour d'octobre 2013 (08-10-2013)

François Buist,
Inspecteur municipal



CHANGEMENTS IMPORTANTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE MÉDICALE DU CSSS VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan a pour mission d'offrir des services de santé à l'ensemble de la population de son territoire. Notre service médical assure le suivi de la clientèle grâce à une équipe de médecins de famille répartie sur nos deux sites de CLSC. Nous tenons à informer la population de deux changements importants dans notre équipe médicale.

Après une période d'absence et dans le cadre de son retour au travail en octobre, Dre Cécile Guedes-Marchand modifiera son site de pratique pour le CLSC Ste-Geneviève-de-Batiscan. La continuité de suivi avec son médecin de famille est un avantage important, est encouragée, et pourra être maintenue sans démarches pour le transfert de dossier. Sa clientèle sera contactée de façon individuelle.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer que Dre Catherine Boilard-Lamontagne qui participait déjà à la couverture du service de consultations sans rendez-vous au CLSC de St-Tite se joindra à notre équipe pour l'ensemble de sa pratique dès le début novembre. Celle-ci a déjà une partie de sa clientèle de constituée et prendra de la nouvelle clientèle seulement par l'intermédiaire du Guichet d'accès pour la clientèle sans médecins. L'inscription à ce Guichet se fait grâce au formulaire disponible dans les CLSC et sur le site internet du CSSS Vallée-de-la-Batiscan.

Amélie Germain-Bergeron
Conseillère-cadre aux communications
418 365-7555 poste 5617

FEMMES DE MÉKINAC VOUS INVITE CHALEUREUSEMENT

Atelier dépannage Mercredi 6 novembre 2013 de 13h 15 à 15h 30

« Madame bricole » avec Myette Bourgeault où nous apprendrons comment préparer sa demeure pour l'hiver.

Causerie-Atelier-Femmes-Échanges Jeudi 7 novembre 2013 de 19h à 21h

Causerie avec Annie Lamarche sur le thème « Les peurs m'empêchent-elles de me réaliser? »

Rendez-vous gourmand Mercredi 20 novembre 2013 de 13h 15 à 15h 30

Venez cuisiner la tarte impossible avec Evelyne Germain.

Causerie-Atelier-Femmes-Échanges Jeudi 21 novembre 2013 de 19h à 21h

Causerie avec Nicole Houle sur le thème « Le bonheur : but à atteindre ou manière de voyager? »

Assemblée de cuisine - Dîner Jeudi 28 novembre 2013 de 11h 30 à 14h 30

Dans le cadre des *Journées d'action contre la violence faite aux femmes* du 25 novembre au 6 décembre, nous discuterons du thème « Qu'est-ce qu'une relation saine, égalitaire et non violente » avec une travailleuse de la Maison Le Far, maison d'hébergement.

Bienvenue à toutes!

Tél. : (418) 289-2588



PARENTS ET ENFANTS SONT INVITÉS À LA PRUDENCE LE SOIR DE L'HALLOWEEN

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

Il est donc recommandé de choisir un costume d'Halloween aux couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes, et de traîner avec soi une lampe de poche. Le costume ne doit pas être trop long, pour éviter de trébucher. Enfin, privilégier le maquillage plutôt que le port d'un masque permet également de mieux voir et mieux entendre ce qui se passe autour.

De plus, au cours de la soirée, les enfants devraient toujours :

- Déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents ;
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur ;
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu ;
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied ;
- Traverser les rues aux intersections ;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois ;
- Faire inspecter les bonbons par les parents avant de les consommer.

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Pour plus de renseignements sur la sécurité le soir de l'Halloween, la Sûreté du Québec invite les enfants à visiter le www.halloween.saaq.gouv.qc.ca, conçu par la Société de l'assurance automobile du Québec.



SE CHAUFFER EN TOUTE SÉCURITÉ.....

L'hiver est à nos portes, il fait déjà froid de nuit comme de jour et dans chaque foyer, on allume son chauffage ou on alimente son poêle à combustion lente pour se sentir bien à la maison. Oui mais voilà, avec l'hiver reviennent aussi les drames ... Comment se chauffer en toute sécurité ? On vous rappelle les consignes pour éviter tout incident. Tous les ans, plusieurs incendies sont causés par un mauvais entretien d'une cheminée ou d'un appareil de chauffage.

Il arrive à l'occasion, lorsque l'appareil n'est pas utilisé durant la période estivale, qu'il y ait une accumulation de débris, de feuilles, de branches ou même de nids d'oiseaux. Tous ces matériaux combustibles logés à l'intérieur d'une cheminée peuvent être la cause d'un début d'incendie. Il est donc fortement suggéré de faire ramoner la cheminée à l'automne juste avant d'utiliser l'appareil de chauffage et en cours de saison hivernale selon le degré d'utilisation de l'appareil de chauffage à combustible solide et du type de bois utilisé comme combustible.

Les ramoneurs doivent être munis d'une carte de certification émise par l'Association des professionnels du chauffage (APC), de même qu'une preuve d'assurance responsabilité, pour votre protection et la leur. Par ailleurs, il est fortement recommandé d'exiger un reçu prouvant les travaux effectués.

- Éviter de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote.
- Utiliser du bois sec, de qualité. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Brûler du bois fendu en bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Laisser entrer assez d'air dans la cheminée afin que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et causant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.
- Entreposer les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- Couvrir les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote
- Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.
- Disposer des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé. Les conserver dehors, loin de tout matériau combustible, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.
- Le bois de chauffage ou autre matériau combustible doit être entreposé à plus de 5 pieds de l'appareil de chauffage. Le bois trop près de l'appareil pourrait pyrolyser, c'est-à-dire se décomposer sous forme de gaz combustibles par la chaleur radiante émise par l'appareil.
- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher.
- Installer un extincteur portatif dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage. Si le feu prend dans la cheminée...

Si le feu prend dans la cheminée:

- Fermez la clé.
- Sortez immédiatement.
- Composez le 9-1-1 de chez un voisin.

En respectant ces conseils de sécurité, vous diminuez les risques d'incendie.

Pour toutes informations relatives à la prévention incendie, contactez le 418-365-5143 poste 157

Roxanne Pinard, Chef division prévention

ACTION DE GRÂCES

La bibliothèque municipale sera fermée le 14 octobre prochain, lundi de l'Action de Grâces.

RÉSEAU INTERNET SANS FIL (WI-FI)

La bibliothèque municipale offre désormais l'accès sans fil (Wi-fi) gratuit à l'intérieur de son local et dans le stationnement adjacent. Vous pourrez donc y consulter Internet sur votre portable ou sur votre téléphone intelligent. N'espérez toutefois pas télécharger des films puisque le service est soumis à certaines limites!

GRAND RETOUR DU CONTE ANIMÉ!

Viens fêter l'Halloween avec Véro à la bibliothèque en écoutant une histoire, en chantant et en bricolant...



Déguise-toi! Choisis un costume simple qui te permettra de bien bouger.

Destiné aux enfants de 4 à 8 ans. Places disponibles : 15.



Quand? Samedi **26 octobre, de 10 h 30 à 11 h 30**

Réservez rapidement! Véro : 418 365-7293

Véro a hâte de vous revoir !

DE LA BELLE VISITE À L'ÉCOLE LA CROISIÈRE

Le 1er octobre, l'école La Croisière recevait Alain M. Bergeron, auteur de nombreux romans, albums et documentaires pour les jeunes. Cette activité, organisée conjointement par la Bibliothèque et l'École, a permis aux élèves de rencontrer un de leurs auteurs préférés. Animateur chevronné, M. Bergeron a su captiver son auditoire, des plus jeunes aux plus vieux!

FILMS DE L'ONF

La Bibliothèque entreprendra bientôt la diffusion de films de l'ONF. À surveiller : Alphée des étoiles. Les projections seront gratuites.

LE NEZ DANS LES LIVRES

Voici nos dernières nouveautés :

ADULTES

Coup de pouce. Conserves et confitures maison
Sylvia Day. Crossfire, t.3 Enlace-moi
Guinness mondial des records 2014
R.J. Ellory. Mauvaise étoile
Joanne Harris. Des pêches pour monsieur le curé
Sarah Lark. Le pays du nuage blanc
Diane Lavoie. Tremblement de mère
Francine Ruel. Ma mère est un flamant rose
Patrick Sénécal. Malphas, t.3 Ce qui se passe dans la cave reste dans la cave
Éric-Emmanuel Schmitt. Les perroquets de la place d'Arezzo
Louise Tremblay d'Essiambre. Les héritiers du fleuve, t.2

JEUNES

L'Agent Jean, t.5 Le frigo temporel
Alain M. Bergeron. Les hiboux (Savais-tu? ; 48)
Alain M. Bergeron. Il m'énerve, ce William Parker
Catherine Girard-Audet. La vie compliquée de Léa Olivier, t. 2-3-4
Sylvie Louis. Journal d'Alice, t.7 Ne m'appellez plus jamais...
Gilles Tibo. Noémie, t. 23 Dans de beaux draps

1^{er} AU 30 NOVEMBRE 2013

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2 Bibliothèque 10h00 à 12h00
3 On recule l'heure Élections municipales	4 Bibliothèque 18h00 à 20h00	5 Viactive 10h00	6 Fadoq Activités à 13h	7 	8	9 Bibliothèque 10h00 à 12h00
10	11 Jour du souvenir Bibliothèque 18h00 à 20h00 Réunion du conseil: 20h00	12 Viactive 10h00	13 Fadoq Activités à 13h	14 	15 4^e versement de taxes	16 Bibliothèque 10h00 à 12h00
17	18 Bibliothèque 18h00 à 20h00	19 Viactive 10h00	20 Fadoq Dîner mensuel	21 	22	23 Bibliothèque 10h00 à 12h00
24	25 Bibliothèque 18h00 à 20h00	26 Viactive 10h00	27 Fadoq Activités à 13h Séance publique de la MRC: 20h00	28 	29	30